

Composition du Panel – Atelier de projet STATIONNEMENT ET ESPACE PUBLIC

Modalités de composition du panel citoyen

Le panel citoyen participant à cet atelier est composé de 33 personnes habitant Grenoble. Initialement le panel recruté était de 35 personnes, mais 2 d'entre elles n'ont participé, à ce jour, à aucune séance. Nous retenons donc **un panel effectif de 33 personnes ayant pris part à cet atelier.**

Sur ce panel de 33 personnes, 5 sont issues des Conseils citoyens indépendants et 28 sont issues du tirage au sort (après une démarche d'aller-vers dans la rue, un démarchage téléphonique, ainsi qu'un appel à volontaires envoyés aux abonnés du Ticket Résident et diffusés via les canaux de communication de la Ville de Grenoble)

Le recrutement de ce panel a été pris en charge par le service Vie associative et citoyenne de la Ville de Grenoble et un cabinet de recrutement extérieur, le COHDA, selon les modalités décrites ci-dessous. Il a été recherché, autant que possible, un équilibre en termes de genre, de secteur géographique et de tranche d'âge. Un dernier critère (représentation équilibrée entre ménages motorisés et non motorisés) a été introduit comme base de repêchage pour rééquilibrer le panel, à l'issue du tirage au sort sur les 3 premiers critères. *(Notons que le niveau de diplôme, ainsi que le moyen de déplacements au quotidien a été demandé à titre informatif, mais ne figuraient pas parmi les critères de diversité choisis)*

1. Première étape : L'Appel à volontaires

- ✓ **Appel à volontaire au sein des 6 Conseils Citoyens Indépendants, CCI** (12 personnes maximum)
 - Appel à 2 volontaires par CCI parmi les membres des 6 CCI de Grenoble, en leur demandant un équilibre homme/femme
 - 7 personnes se sont ainsi portées volontaires, dont 2 membres du CCI 1, 1 membre du CCI 2, 3 membres du CCI 4 (dont 1 s'est retiré au lancement de l'atelier) et 1 membre du CCI 6 (qui n'a finalement pas souhaité participer à l'atelier).
 - **In fine, le panel citoyen est composé de 5 personnes issues des CCI.**

- ✓ **Appel à volontaire pour les 24 personnes tirées au sort, organisé selon 2 modalités :**
 - Appel à volontaires sur la plateforme participative volontairesdegrenoble.fr via une campagne de communication de la Ville (dont l'envoi d'un mail à l'ensemble des abonnés au Ticket Résident), accompagnée d'actions d'aller-vers sur des espaces publics ciblés.
Cet appel à volontaires a permis à 123 personnes de se porter volontaires
 - Un démarchage par appel téléphonique, mené par un Cabinet extérieur, le COHDA, missionné pour recruter une liste de 24 personnes volontaires, âgées de 18 à 35 ans et réparties équitablement sur les 6 secteurs et en termes de genre.
Cette démarche a permis à 26 personnes de se porter volontaires, avec un léger déséquilibre sur le secteur 6 (3 personnes volontaires uniquement sur l'objectif initial de 4 personnes volontaires/secteur)

2. Deuxième étape : Le tirage au sort du panel (30 citoyen-nes)

(le panel issu du tirage au sort est passé de 24 à 30 personnes, car finalement ce sont 5 personnes issues des CCI qui sont membres du panel citoyen arrêté à 35 personnes)

- **Les critères de diversité** choisis pour composer le panel étaient les suivants :
 - ✓ Parité hommes/femmes
 - ✓ 6 personnes par secteur
 - ✓ Diversité dans les tranches d'âges, en cherchant à être au plus près de cette répartition (d'après les [chiffres de l'Insee-2020](#)) :
 - 35 % de personnes étant âgées de 16 à 29 ans (soit 12 personnes sur le panel de 36)
 - 41 % de personnes étant âgées de 30 à 59 ans (soit 15 personnes sur le panel de 36)
 - 24 % de personnes étant âgées de 60 ans et plus (soit 9 personnes sur le panel de 36)
 - ✓ Une représentation équilibrée entre ménages motorisés et non motorisés d'après l'enquête EMC2 ([Enquête Mobilité Grande région grenobloise](#), 2020) :
 - 38 % de ménages non motorisés (soit 14 personnes sur le panel de 36)
 - 62 % de ménages motorisés (soit 22 personnes sur le panel de 36)*Ce dernier critère a servi de base de repêchage pour rééquilibrer le panel, lors du troisième tirage au sort pour des personnes à profil équivalent*

- **Un premier tirage au sort a eu lieu sur les 3 premiers critères (TAS1)** : 29 personnes ont ainsi été sélectionnées, dont 22 personnes ont confirmé leur participation. *Soit un total de 22 personnes volontaires issues du tirage au sort (dont 3 personnes se désisteront avant la 1ère séance)*

- **Un deuxième tirage au sort a eu lieu en reprenant ces 3 critères et suite aux confirmations reçues (TAS2)** : 13 personnes ont ainsi été sélectionnées et contactées, dont 8 personnes ont confirmé leur participation *(dont 2 personnes se sont désistées)* (NB : sur ces 13 personnes, 1 personne s'est portée volontaire après clôture de l'appel à volontaire, mais étant d'un secteur en sous-représentation (secteur 6) et n'ayant plus de personne en réserve sur ce secteur, cette candidature tardive a été acceptée, par souci d'équilibrage des secteurs sous-représentés)
Soit un total de 28 personnes volontaires issues du tirage au sort

- **Un troisième tirage au sort a eu lieu (TAS3), reprenant ces 3 critères pour rééquilibrer suite aux confirmations reçues. Le 4^e critères a été introduit lors de ce tirage au sort, pour le repêchage de profil équivalent** : 3 personnes ont ainsi été sélectionnées et contactées au fur et à mesure des réponses, sur lesquelles 1 personne a confirmé sa participation.
Soit un total de 29 personnes volontaires issues du tirage au sort.

3. Troisième étape : Photographie du panel citoyen

En date du 4 novembre, veille de l'ouverture de l'atelier, la composition du panel citoyen était de 36 personnes, répartie comme suit :

- 7 personnes issues des CCI et 29 personnes issues du tirage au sort
- 18 femmes et 18 hommes, soit un critère de parité atteint
- 11 personnes de 16 à 29 ans (sur un critère visé de 12 personnes) ; 16 personnes de 30 à 59 ans (sur un critère visé de 15 personnes) et 9 personnes de 60 ans et + (sur un critère visé de 9 personnes), soit une répartition en termes d'âge presque atteinte

- 7 personnes du secteur 1 ; 6 personnes du secteur 2 ; 6 personnes du secteur 3 ; 7 personnes du secteur 4 ; 5 personnes du secteur 5 ; 5 personnes du secteur 6 ; soit un déséquilibre pour les secteurs 5 et 6 au profit des secteurs 1 et 4, mais qui n'a pu être comblé faute de volontaires suffisants sur ces secteurs.
- 24 personnes propriétaires d'un véhicule motorisé (sur un objectif de 22) ; 9 personnes non propriétaires d'une voiture (sur un objectif de 14), et 3 personnes n'ayant pas donné cette information

Suite à 5 désistements le jour-même de l'atelier et à une erreur de communication auprès d'un membre, la composition du panel a légèrement évolué. Un repêchage de 4 personnes a eu lieu, suite à un rééquilibrage (genre et âge, et propriétaire d'une voiture) et à une erreur de communication avec un membre du panel (prenant la place d'une personne s'étant désistée sur le même secteur).

En date du 7 novembre, à l'issue de ces derniers ajustements, la composition initiale théorique du panel citoyen pour cet atelier de projet, est de 35 personnes, répartie comme suit :

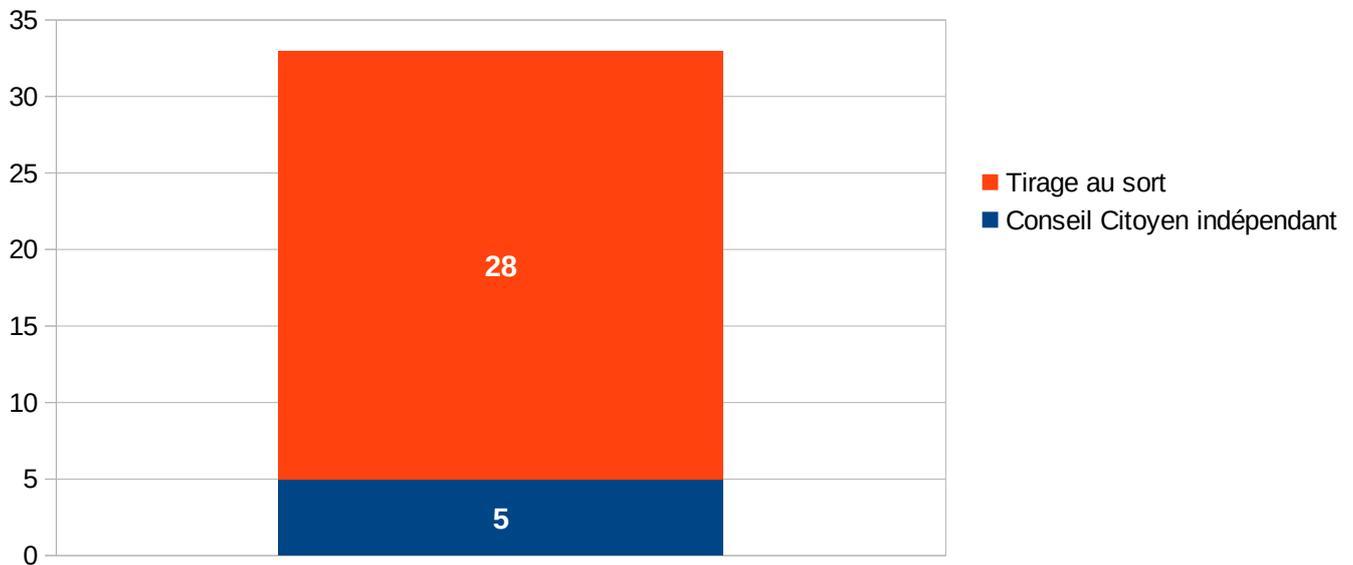
- 5 personnes issues des CCI et 30 personnes issues du tirage au sort
- 17 femmes et 18 hommes, soit un critère de parité presque atteint
- 13 personnes de 16 à 29 ans ; 15 personnes de 30 à 59 ans et 8 personnes de 60 ans et +, soit une répartition en termes d'âge légèrement déséquilibré (léger déséquilibre d'1 personne entre les tranches d'âge 16-29 ans et 60 ans et plus)
- 7 personnes du secteur 1 ; 7 personnes du secteur 2 ; 5 personnes du secteur 3 ; 7 personnes du secteur 4 ; 5 personnes du secteur 5 ; 4 personnes du secteur 6 ; soit un déséquilibre pour les secteurs 3, 5 et 6 au profit des secteurs 1, 2 et 4, mais qui n'a pu être comblé faute de volontaires suffisants sur ces secteurs.
- 22 personnes étant propriétaires d'un véhicule motorisé (sur un objectif de 22) ; 12 personnes n'étant pas propriétaires d'une voiture (sur un objectif de 14), et 1 personne n'ayant pas donné cette information

NB : la composition du panel a été arrêtée à 35 personnes, pour ne pas déséquilibrer davantage la représentation géographique (n'ayant plus de volontaire sur les secteurs 3, 5 et 6 déjà en sous-représentation)

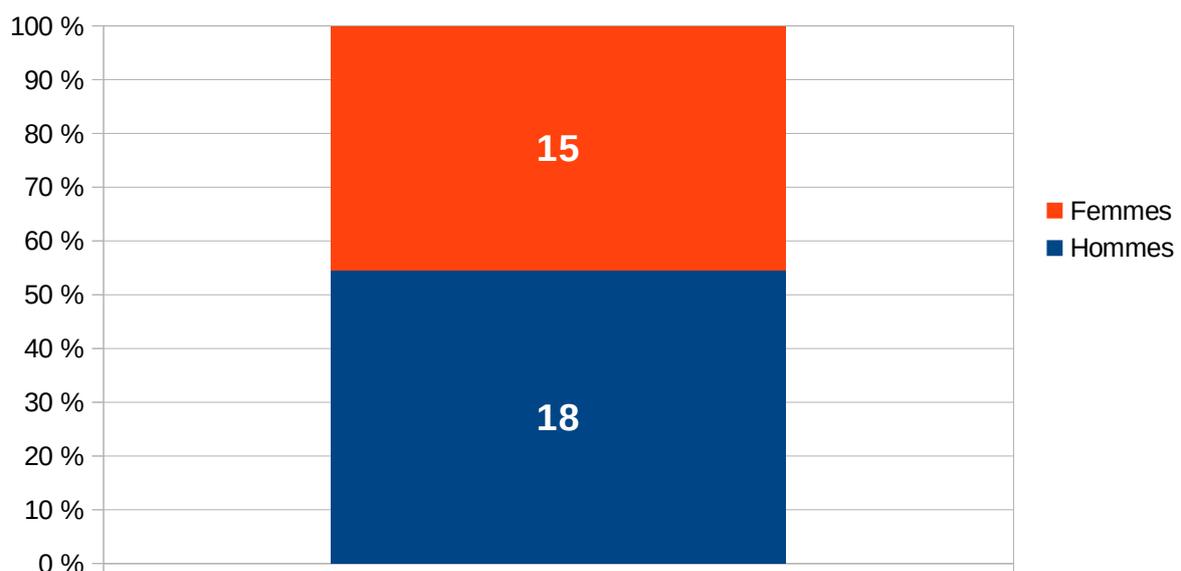
Si la composition arrêtée du panel est celle-ci, il est à noter qu'à l'issue de la troisième séance, 2 personnes n'ont jamais participé à une seule séance, malgré les appels téléphoniques.

La composition effective du panel est donc considérée à 33 personnes et non 35 personnes, dont 28 membres issus du Tirage au sort et 5 issus des CCI. Vous trouverez la répartition finale dans les graphiques ci-dessous.

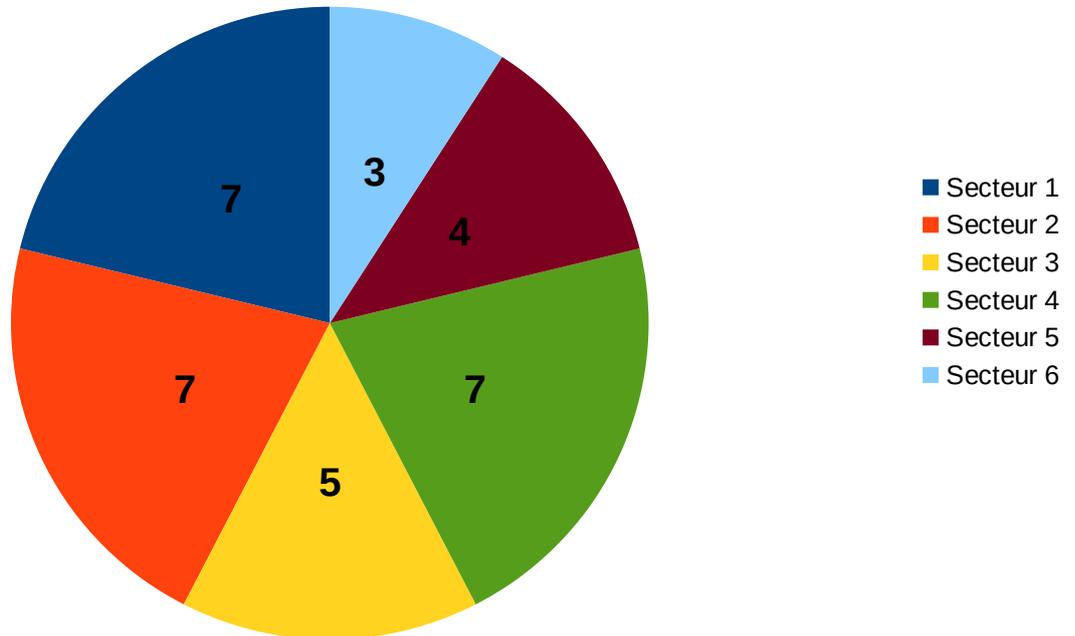
**Nombre de personnes issues du Tirage au sort (84,85%)
et des Conseils citoyens indépendants (15,15%)
sur le panel de 33 personnes**



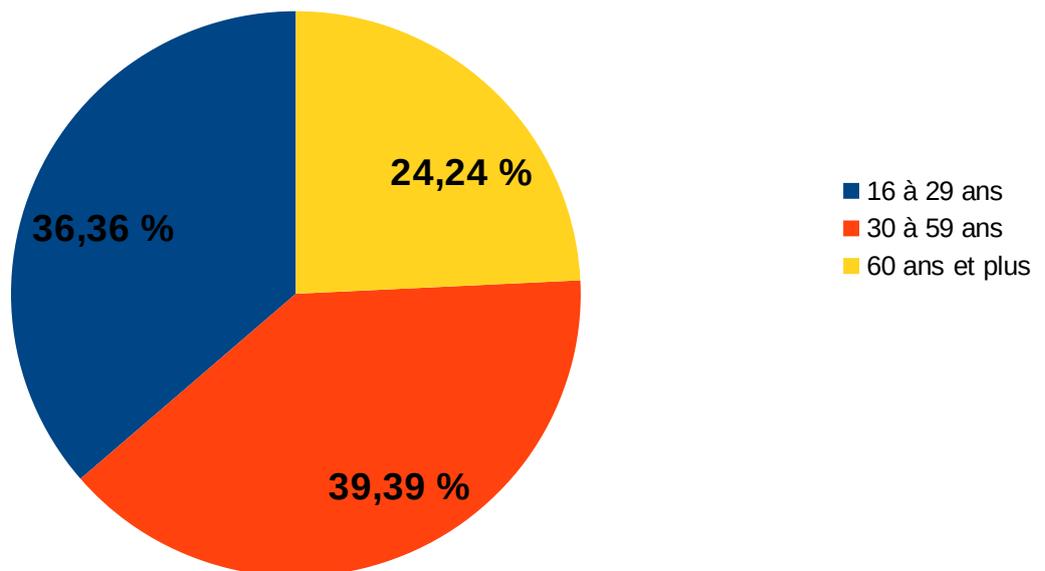
**Nombre de femmes (45,45%) et d'hommes (54,55%)
sur le panel de 33 personnes**



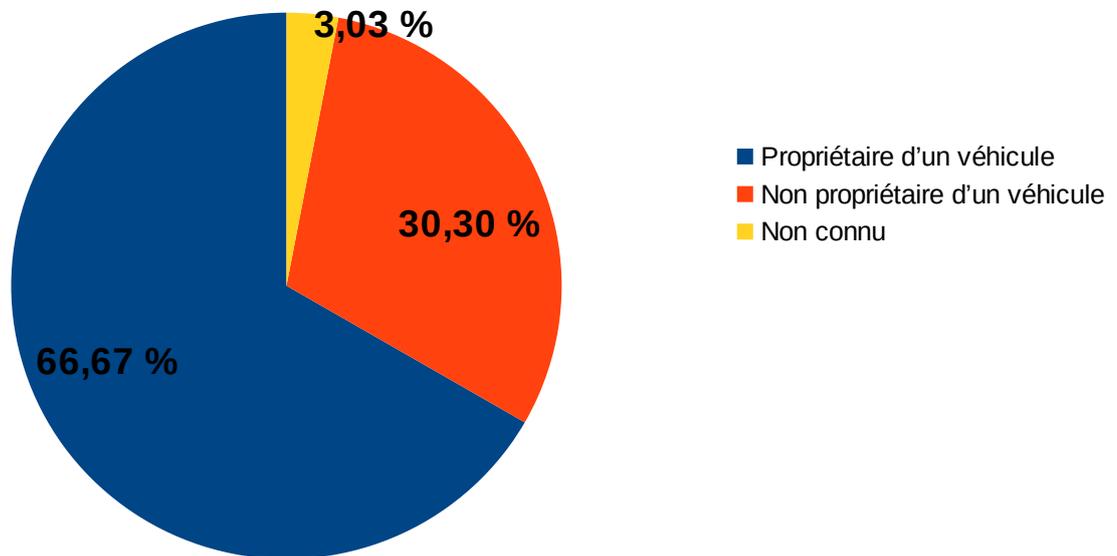
Nombre de personnes par secteur sur le panel de 33 personnes



Répartition du panel selon les tranches d'âge (en %) sur le panel de 33 personnes

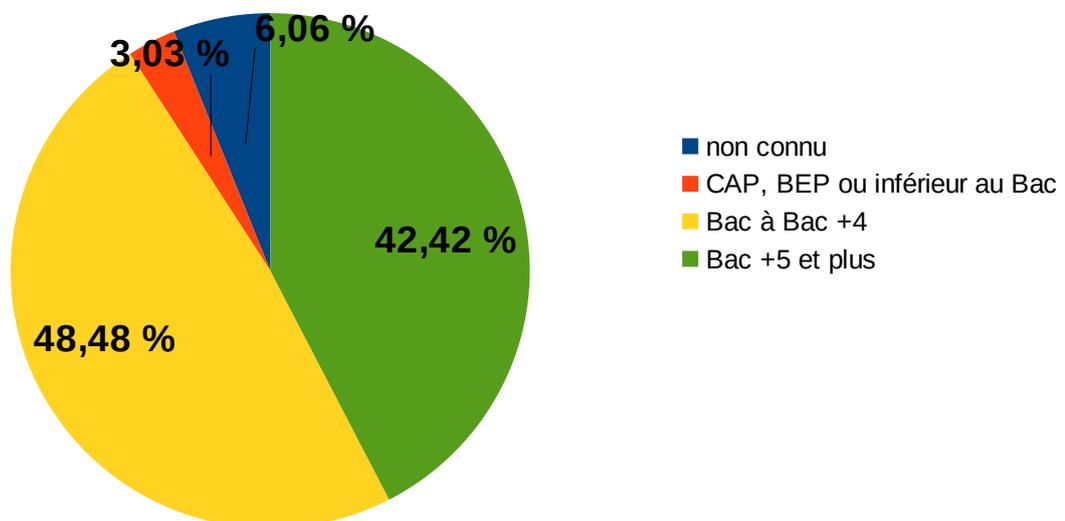


**Repartition du panel selon le critère
"propriétaire ou non d'un véhicule motorisé" (en %)
sur le panel de 33 personnes**

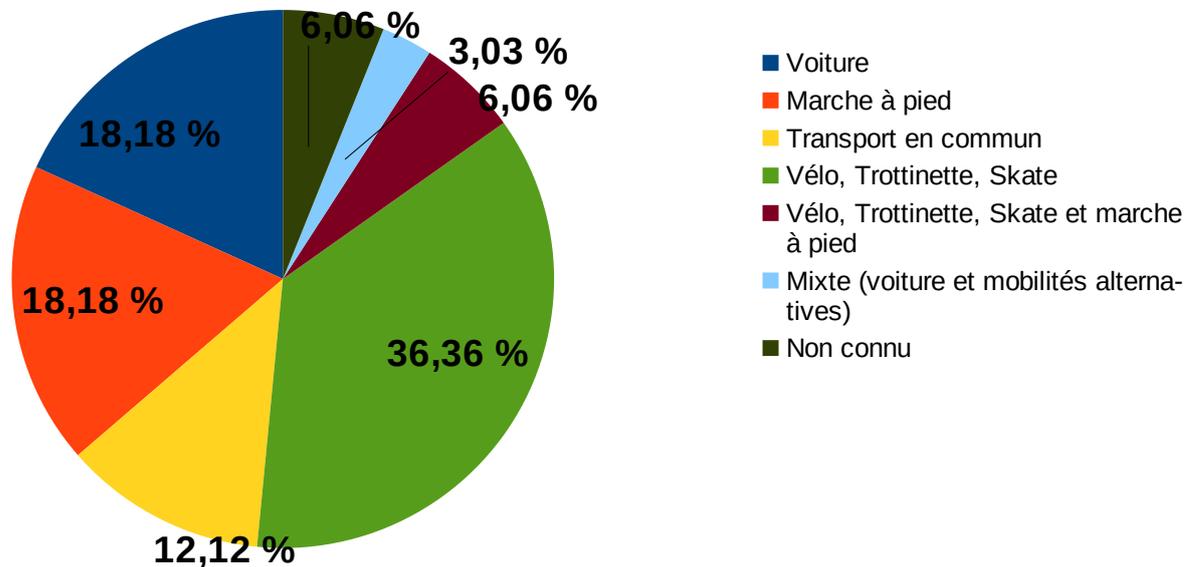


Critères non pris en compte pour la composition du panel, mais demandés à titre informatif aux membres du panel citoyen :

**Repartition du panel selon le niveau de diplôme (en %)
sur le panel de 33 personnes**



**Repartition du panel selon
le moyen de déplacement majoritaire au quotidien (en %)
sur le panel de 33 personnes**

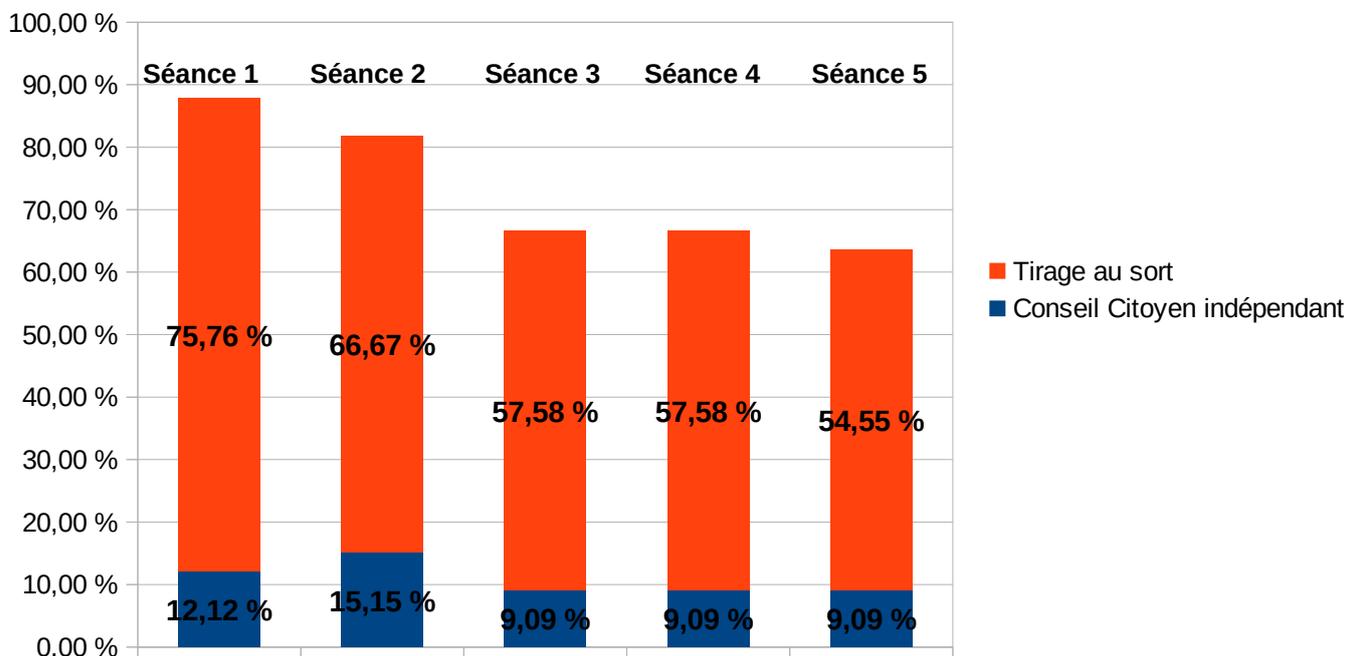


**Taux de participation par séance et répartition par origine du recrutement,
genre, secteurs, tranche d'âge, propriétaires ou non d'un véhicule motorisé,
niveaux de diplômes et moyens de déplacement majoritaire**

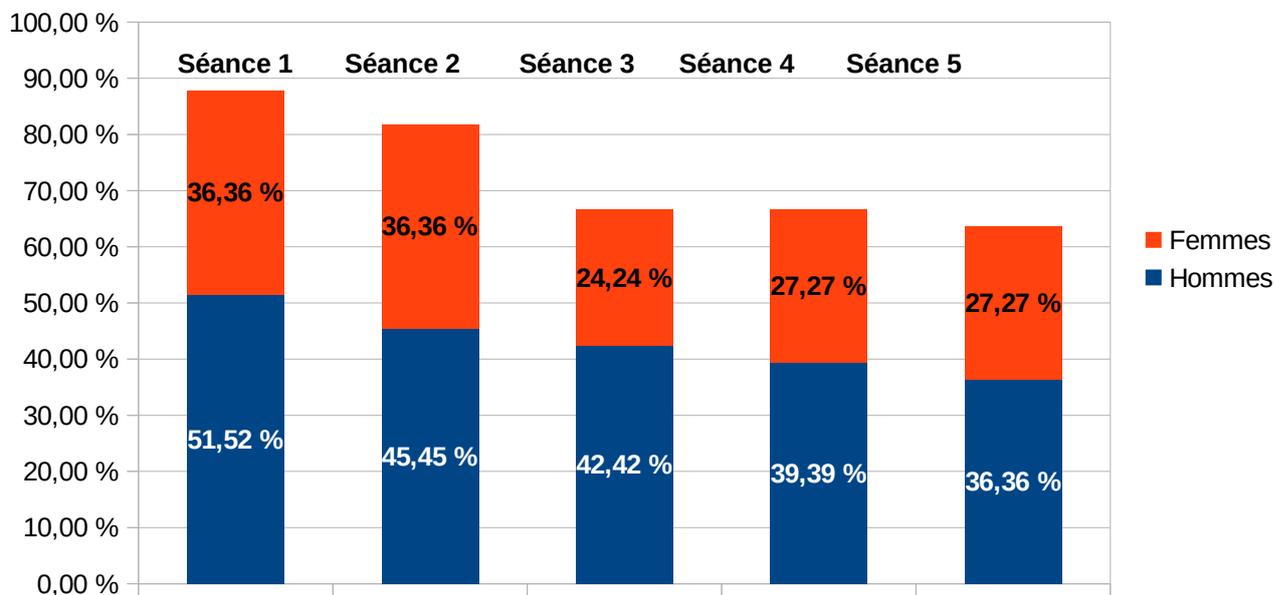
Le taux de participation sur les 5 séances a été en moyenne de 73%, à savoir :

- ✓ Séance 1 (Mardi 5 novembre) : 29 participant-es, soit 88 % du panel effectif initial (33 personnes)
- ✓ Séance 2 (Samedi 16 novembre) : 27 participant-es, soit 82 % du panel effectif initial
- ✓ Séance 3 (Samedi 30 novembre) : 22 participant-es, soit 67 % du panel effectif initial
- ✓ Séance 4 (Jeudi 12 décembre) : 22 participant-es, soit 67 % du panel effectif initial
- ✓ Séance 5 (Mardi 14 janvier) : 21 participant-es, soit 64 % du panel effectif initial

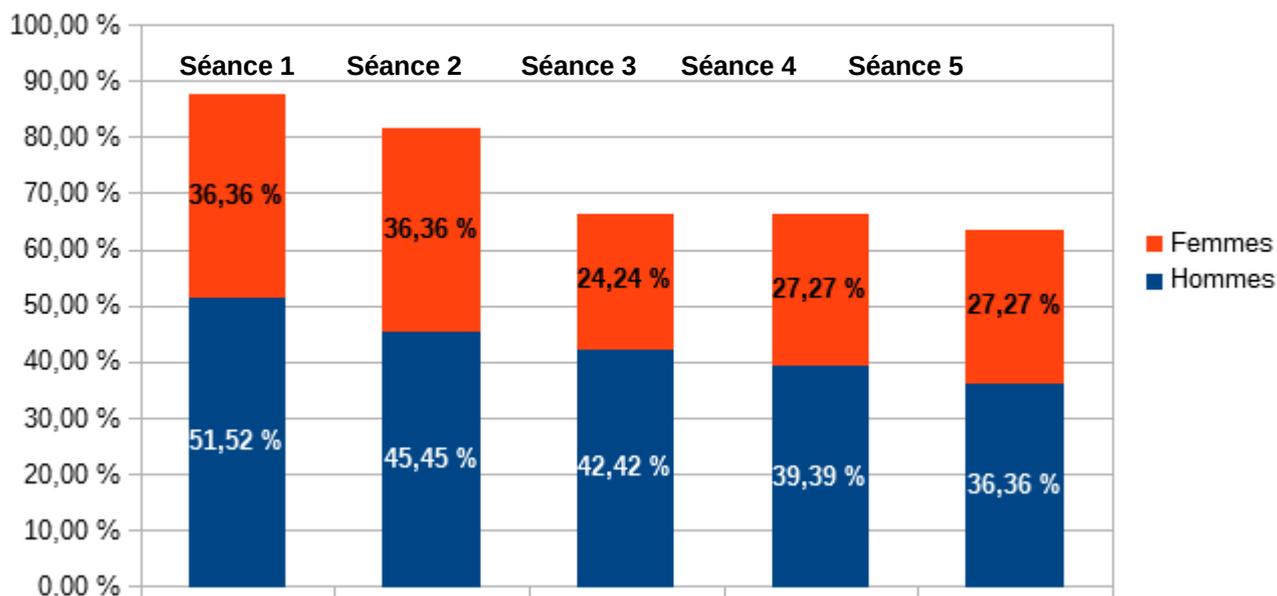
Participation par séance selon l'origine du recrutement



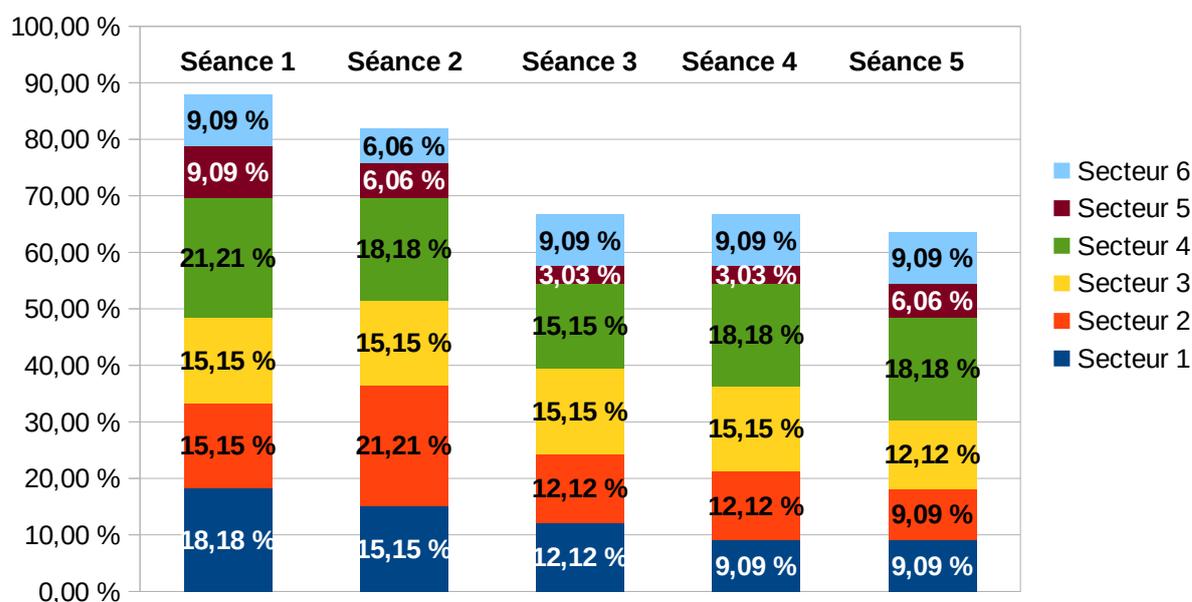
Participation par séance selon la répartition Hommes-Femmes



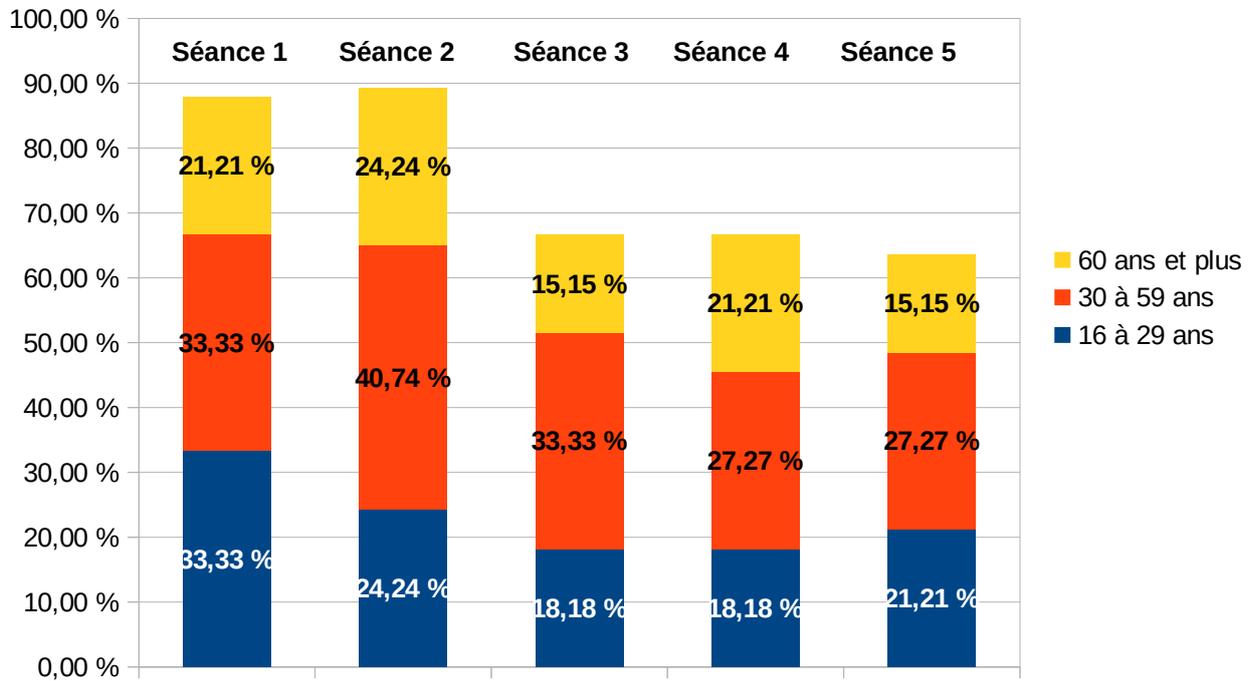
Participation par séance selon la répartition Hommes-Femmes



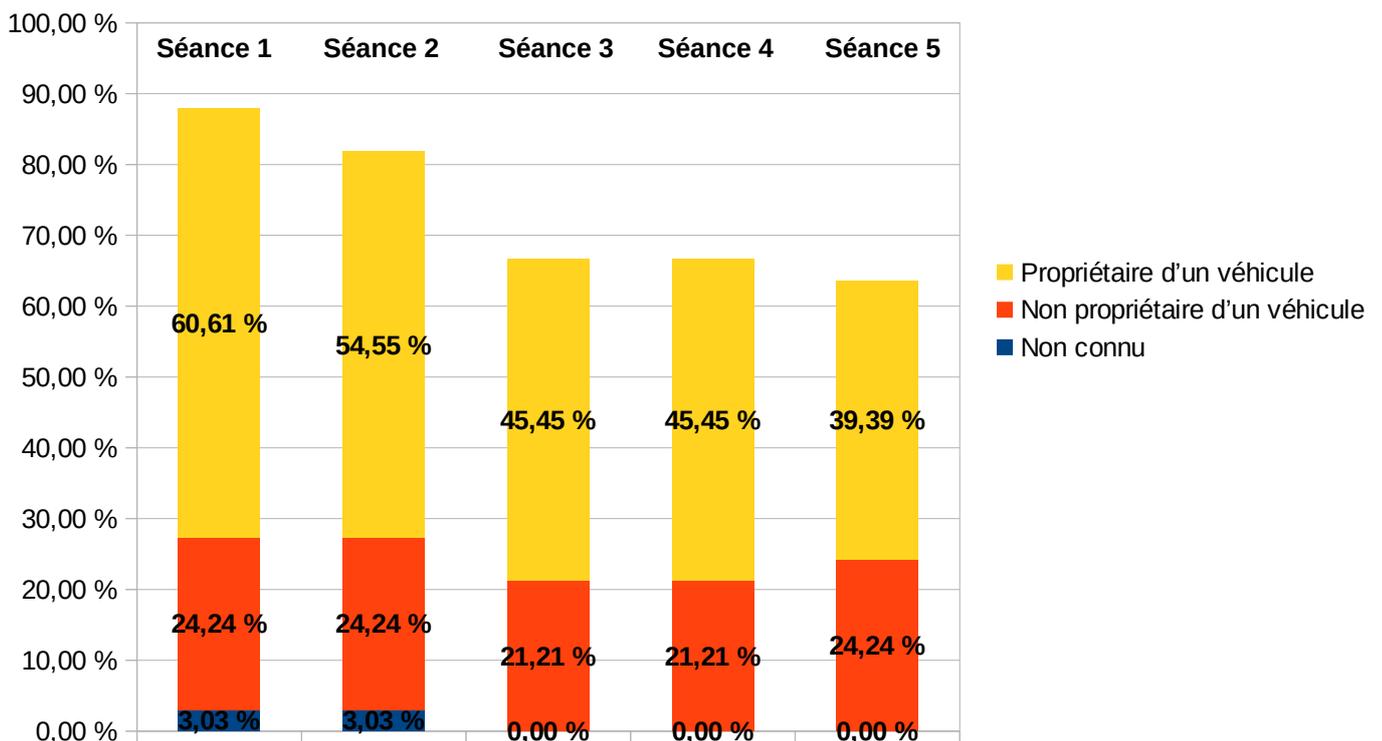
Participation par séance selon les secteurs



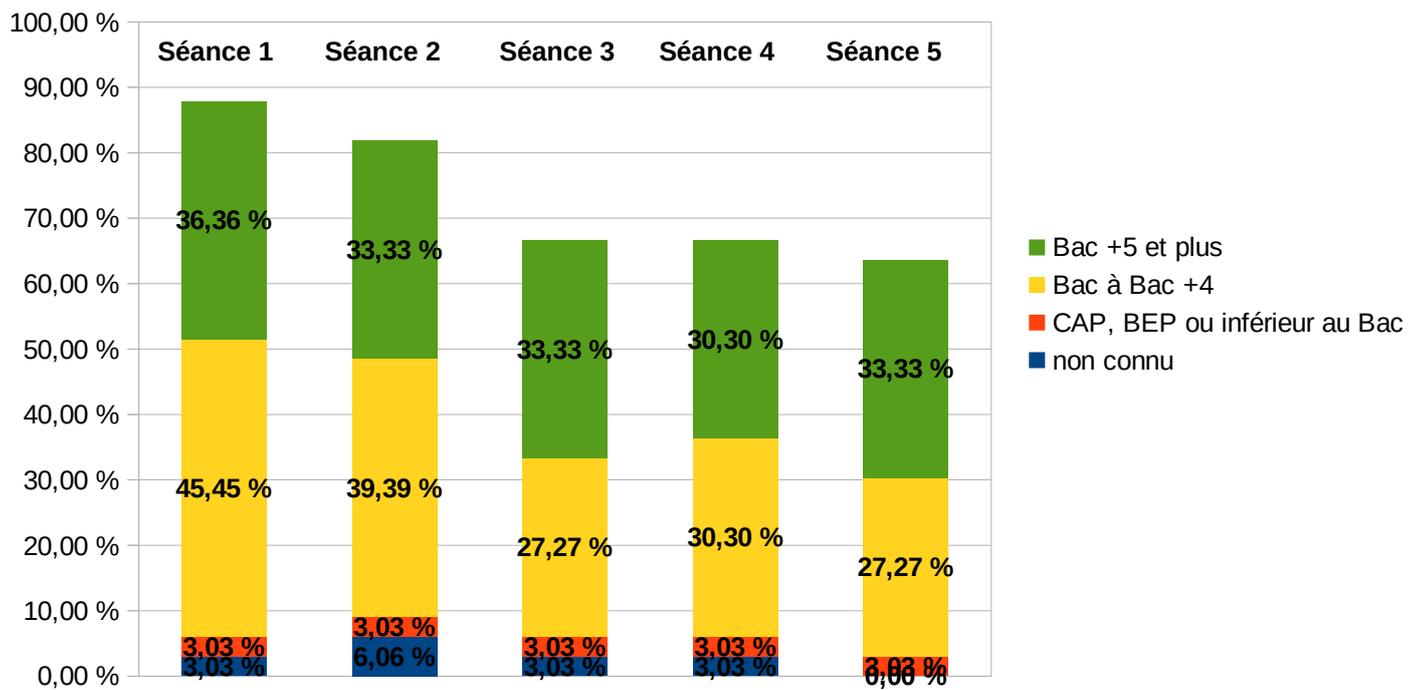
Participation par séance selon les tranches d'âge



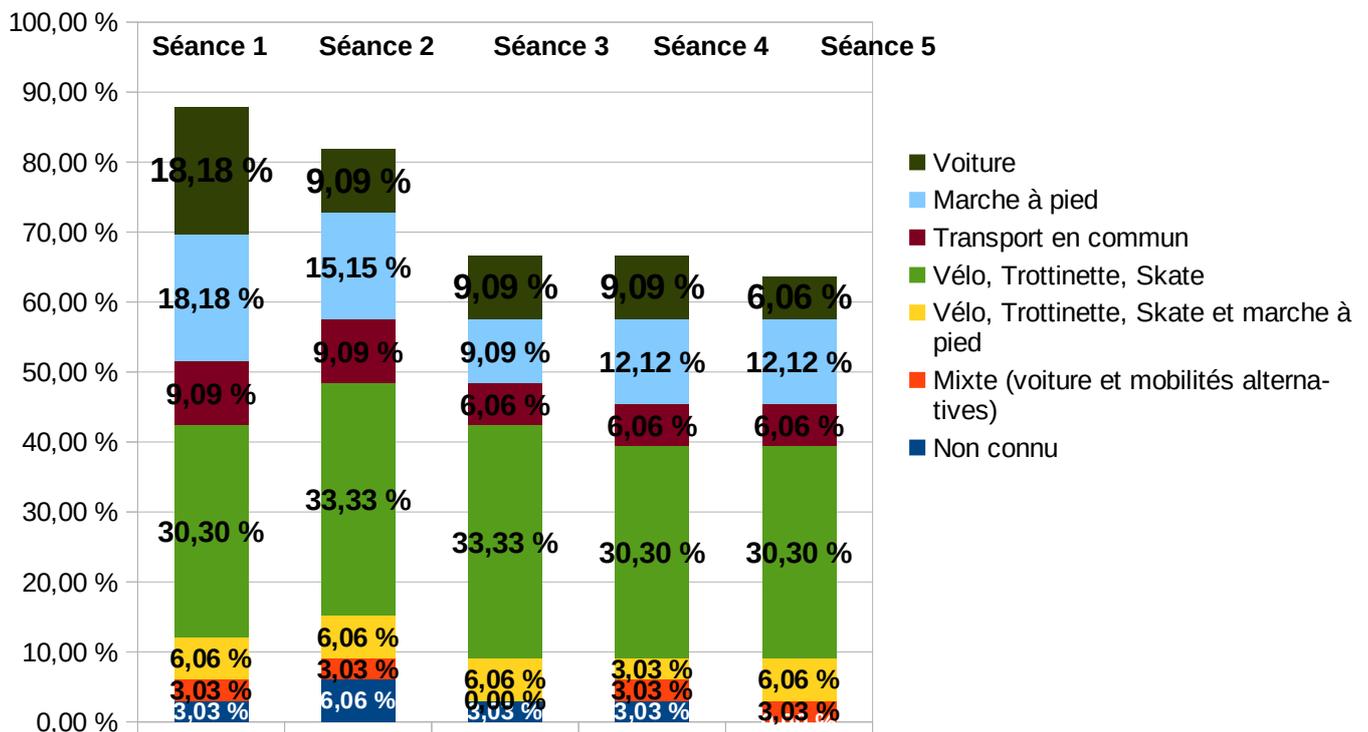
Participation par séance selon le critère "propriétaire ou non d'un véhicule motorisé" (en %)



Participation par séance selon le niveau de diplôme



Participation par séance selon le critère "moyen de déplacement majoritaire au quotidien" (en %)



Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

Fanny SIMON – Chargée de mission Démocratie locale
 Service Vie associative et citoyenne de la Ville de Grenoble
fanny.simon@grenoble.fr - 06 70 77 05 81